



REGLEMENT POUR LA FINALE FJT DU CHAMPIONNAT DE GROUPES DES JEUNES TIREURS ET ADOLESCENTS

1. Buts La finale cantonale jurassienne du championnat de groupes des jeunes tireurs et adolescents vise à désigner le meilleur groupe du canton.
2. Organisation La finale cantonale de groupes des JT (Jeunes tireurs) et des JJ (Adolescents) est organisée par la FJT sous la direction de la cheffe jeunes tireurs.
3. Lieu et date Il appartient au chef jeunes tireurs de choisir et réserver la place de tir. La finale aura lieu, dans la mesure du possible, le 4^e samedi de août.
Ce choix sera communiqué au comité FJT avant le 1^{er} décembre de l'année précédant le tir.
4. Participants Les 8 meilleurs groupes selon classement après les 3 premiers tours (les JT et JJ membres d'une société de tir reconnue par la FJT, âgés de 10 à 20 ans (U13-U21), tirant avec un fusil d'assaut 90).
5. Programme Cible : A 10 (coaching interdit pour les JT, autorisé pour les JJ).
Nombre de coups : **13 coups**, soit :
3 coups d'essais obligatoires,
6 coups cpc,
4 coups série
6. Tir préalable La finale cantonale de groupes ne peut être tirée que à la date fixée par la cheffe jeunes tireurs. Le tir préalable n'est pas accepté.
7. Munition A la charge des sociétés pour les JT et JJ.
8. Classement Le total des coups détermine le rang (aucune bonification ne sera accordée). En cas d'égalité, appui par le résultat le plus élevé, puis par le résultat de la série, puis par les coups profonds, puis par l'âge, en faveur du plus jeune.
9. Distinctions Selon les dispositions d'exécution pour l'activité des Jeunes tireurs et Adolescents de la FJT.
10. Divers Le comité FJT statue sur tous les différents qui ne pourraient être réglés par le présent règlement.

Approuvé par le comité FJT dans sa séance du 12 janvier 2026. Le présent règlement abroge tout règlement ou directive antérieur.

Fédération Jurassienne de Tir

Président

Cheffe jeunes tireurs

Yannick Vernier

Nuria Ferreiro